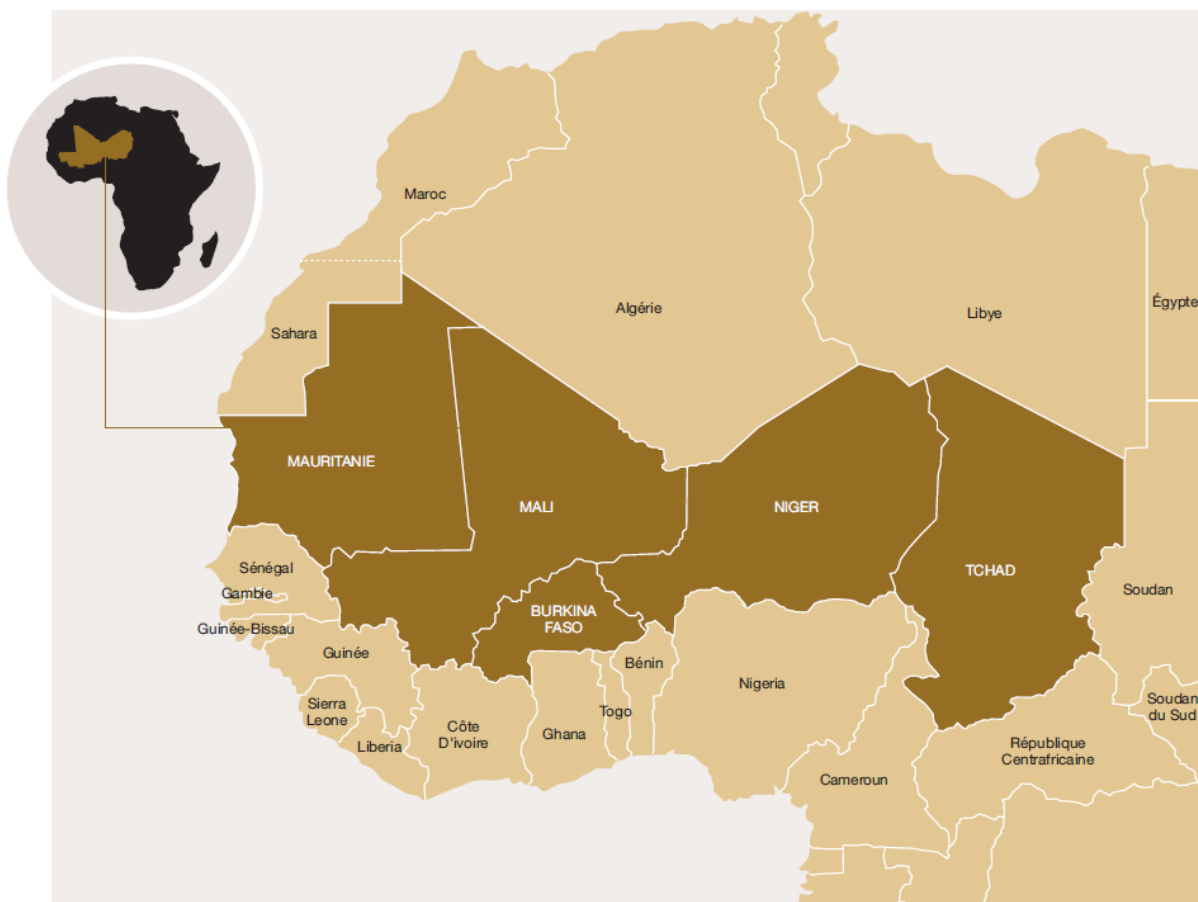




## CADRE D' ACTIONS PRIORITAIRES INTEGRE DU G5 SAHEL (CAPI)

*Une plus grande intégration du nexus « Gouvernance - Sécurité – Développement – Droits de l'homme » au service des populations*



# SOMMAIRE

<b>MOT DU PRESIDENT EN EXERCICE.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>2</b>
<b>LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>I ÉTAT DES LIEUX .....</b>	<b>6</b>
<b><i>1.1 Enjeux et défis du G5 Sahel : la nécessité d'une réponse différenciée face à persistance de la violence armée .....</i></b>	<b>6</b>
1.1.1 Les causes de la violence.....	6
1.1.2 L'identification des zones prioritaires.....	7
1.1.3 La nature de la réponse apportée : enjeux et défis pour le G5 Sahel.....	11
<b><i>1.2 Outils et accompagnements des volets sécurité-défense et développement du G5 Sahel : réalités, progrès et besoins .....</i></b>	<b>13</b>
1.2.1 Un dispositif institutionnel et organisationnel .....	13
1.2.2 Des moyens d'action : le PIP, un programme à réaliser.....	14
1.2.3 Une mobilisation collective : un accompagnement international sur tout le spectre depuis le conseil jusqu'à l'opérationnel.....	14
<b>II OPERATIONNALISATION DU CADRE D' ACTIONS .....</b>	<b>16</b>
<b><i>II.1 Le G5 Sahel face aux défis sécuritaires et de développement : les outils et principes d'actions.....</i></b>	<b>16</b>
11.1.1 Une réaffirmation des fonctions stratégiques clés.....	16
11.1.2 Les principes directeurs de l'action .....	16
11.1.3 Des objectifs ambitieux mais réalistes.....	17
<b><i>II.2 Le Plan d'actions : des actions coordonnées, réalisables, mesurables et transversales .....</i></b>	<b>18</b>
11.2.1 Une priorisation par domaine d'intervention mais dans une logique intégrée .	18
11.2.2 Une priorisation par zone d'intervention .....	21
<b>III MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION : UN PILOTAGE INTEGRE ET ARTICULE DE L'ECHELON LOCAL A L'ECHELON REGIONAL .....</b>	<b>23</b>
<b><i>III.1 Le pilotage intégré et transversal : des projets intégrés et ciblés.....</i></b>	<b>23</b>
<b><i>III.2 Les outils de planification, sensibles aux critères de fragilité et au nexus Sécurité développement .....</i></b>	<b>25</b>
<b><i>III.3 Le suivi-évaluation : un accent particulier sur les résultats des actions et la redevabilité entre partenaires .....</i></b>	<b>26</b>
<b><i>III.4 Sensibilité des actions identifiées aux risques.....</i></b>	<b>26</b>
<b>ANNEXES :.....</b>	<b>28</b>

## RESUME

1. Le Cadre d'actions prioritaires intégré (CAPI) est né du constat de la nécessité de révision des approches et méthodes, tant les résultats sont restés modestes malgré les efforts fournis de part et d'autre (G5 Sahel, Etats membres et partenaires) depuis quelques années pour relever les défis de l'espace. Il se fixe pour objectif d'identifier des actions rapides, réalistes, mesurables et flexibles à mener sur les volets sécurité et développement dans les zones fragiles prioritaires, élargis à la dimension humanitaire, à la gouvernance et à la réconciliation. La première partie du document dresse un état des lieux du G5 Sahel tandis que la seconde décrit la stratégie.
2. Le G5 Sahel est doté d'un dispositif institutionnel étoffé et a développé des outils et mécanismes. Si certains organes, outils ou mécanismes sont déjà opérationnels et font leur preuve, d'autres sont à encore à opérationnaliser ou à renforcer pour plus d'efficacité. En outre, le PIP, instrument de mise en œuvre de la SDS, comprend un portefeuille de projets constitué à partir d'un processus participatif et itératif entre le SPG5S et les Etats membres. Des engagements ont été pris par les PTF pour le financement du PIP. Beaucoup d'entre eux sont encore à réaliser.
3. A la situation socio-économique peu reluisante des zones d'intervention du G5 Sahel s'est ajoutée une escalade de la violence armée, nécessitant réponse différenciée en fonction du niveau d'affectation des différentes zones. L'analyse a permis d'identifier des zones d'intervention prioritaires (ZIP) avec des mesures spécifiques (mitigation, prévention, sensibilisation) à prendre.
4. L'action des Etats du G5 Sahel s'inscrira dans un cadre organisé autour de fonctions stratégiques clés, en fonction des contextes spécifiques à chacun des Etats en général, et à chaque zone prioritaire : l'anticipation, la protection, la prévention et l'intervention. Plusieurs principes intangibles guideront les actions : l'appropriation/responsabilisation ; la cohérence/coordination des stratégies et des programmes, projets et actions ; la subsidiarité ; la durabilité/soutenabilité/pérennité ; la mutualisation des ressources ; le respect des droits humains ; la redevabilité.
5. L'impact recherché au terme de la mise en œuvre du CAPI se décline comme suit : « L'espace sahélien est réconcilié et engagé sur une trajectoire inclusive de sécurité collective et de développement où l'Etat est légitime dans son rôle et investit pour les populations locales ». Pour l'atteinte des résultats directs souhaités, des actions prioritaires ont été identifiées suivant les quatre Axes stratégiques ci-après : Axe sécurité Défense, Axe Gouvernance et réconciliation ; Axe infrastructures ; Axe résilience, développement humain et action humanitaire.
6. La mise en œuvre des actions se fera à travers une approche intégrée combinant tous les échelons (régional, national et local) et impliquant tous les acteurs concernés. Par ailleurs, la planification respectera le nexus sécurité développement élargi à l'action humanitaire et à l'administration territoriale. Le dispositif de suivi-évaluation consacré par le Guide de Suivi Evaluation du G5 Sahel permettra de s'assurer d'une part de la réalisation effective des résultats dans l'espace et dans le temps et, d'autre part du respect des engagements des parties prenantes. Une Feuille de route décrit les étapes pour la mise en œuvre du CAPI.

## LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ABN : Autorité du bassin du fleuve Niger  
ACM : actions civilo-militaires  
ARP : Académie régionale de police  
BDS : Bureau défense et sécurité  
CAPI : Cadre d'actions prioritaires intégré  
CBLT : Commission du Bassin du Lac Tchad  
CCO : Comité de coordination  
CDS : Comité Défense et sécurité  
CD-G5S : Collège de Défense du G5 Sahel  
CEDEAO : Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest  
CellRad : Cellule Régionale de Prévention de la Radicalisation et de l'extrémisme Violent  
CNC : Comités Nationaux de Coordination  
COMSOUT : Comité de soutien  
CPCO : Centre de planification et de conduite des opérations  
CSAMAP : Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce  
CSD : Conseil sécurité-développement  
CSDP : Politique commune de sécurité et de défense  
CSS : Collège sahélien de sécurité  
DUE : Délégation de l'Union européenne  
DEVCO : Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne  
EUMS : Etat-major de l'Union européenne  
DIH : Droit international humanitaire  
FC-G5S: Force conjointe du G5 Sahel  
GAR-SI : Groupes d'Action Rapides de Surveillance et d'Intervention  
G5 : Groupe des cinq Etats du Sahel  
HCDH : Haut-Commissariat aux droits de l'Homme  
ICM : Instance de coordination militaire  
INTERPOL : Organisation internationale de police criminelle  
MINUSMA : Mission intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali  
OCHA : Bureau de la coordination des affaires humanitaires  
OCWAR-M : Organised Crime in West Africa – Money Laundering and Financing of Terrorism  
OCWAR-C : Organised Crime in West Africa – Cybercriminality  
OMVS: Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal  
ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONUDD : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

OPCON : Contrôle opérationnel

PCIAT : Poste de commandement interarmes de théâtre

PCMS: Plateformes de coopération en matière de sécurité

PEO : Préparation à l'engagement opérationnel

PIP: Programme d'investissements prioritaires

PTF : Partenaire technique et financier

RACC : Cellule régionale de conseil et de coordination

RETEX : Retours d'expérience

SDS: Stratégie pour le développement et la sécurité

SGAH : Stratégie globale de l'action humanitaire

SGG : Secrétaire général du gouvernement

SP-G5S : Secrétariat permanent du G5 Sahel

UE : Union européenne

UNOWAS : United Nations office for West Africa and the Sahel

ZIP : Zones d'intervention prioritaire

## INTRODUCTION

Le G5 Sahel a été créé le 14 février 2014 puis formalisé par la signature de la Convention de création le 19 décembre 2014. L'organisation, qui regroupe le Burkina Faso, la République du Mali, la République Islamique de Mauritanie, la République du Niger, la République du Tchad, s'est doté en 2016 d'une Stratégie pour le développement et la sécurité (SDS), assortie d'un Programme d'investissements prioritaires (PIP).

La SDS constitue le cadre de référence pour toutes les interventions du G5 Sahel et de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Elle contribue à la réalisation des aspirations et des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA), des Objectifs de Développement Durable (ODD), et des engagements internationaux de sécurité et de développement auxquels les Etats membres du G5 Sahel ont souscrits. Elle est mise en œuvre à travers le PIP dont l'objectif global est de contribuer à assurer le développement et la sécurité dans les pays du G5 Sahel.

La SDS et son PIP constituent une réponse, au plus haut niveau politique des Etats membres du G5 Sahel, à la problématique globale de développement humain durable des populations du G5 Sahel. L'approche qui sous-tend ces deux documents découle du constat largement partagé que la crise actuelle ne saurait trouver de solution durable qu'à travers une approche intégrée couvrant l'ensemble des défis politiques, sécuritaires, de développement, ainsi qu'humanitaires.

Afin de mutualiser les efforts dans la lutte contre les menaces sécuritaires, les Chefs d'Etat du G5 Sahel ont créé, par la résolution n° 00-01/2017 du 06 février 2017, la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S). Le mandat de la FC-G5S est de lutter contre le terrorisme, le crime transfrontalier organisé, et les trafics d'êtres humains, de contribuer à la restauration de l'autorité de l'Etat et la mise en œuvre des actions de développement et de faciliter les opérations humanitaires. Elle bénéficie d'un mandat du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) endossé par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le PIP et la FC-G5S, ainsi que les initiatives et mécanismes mis en place par le G5 Sahel, ont bénéficié de l'appui des PTF et de l'engagement des Etats membres du G5 Sahel. Cependant, les résultats de certaines actions se font attendre en raison des difficultés persistantes liées à l'opérationnalisation du nexus sécurité-développement, aux méthodes, aux approches et aux problèmes de financement. Pendant ce temps, la situation sécuritaire demeure préoccupante et appelle à une urgence dans l'action pour certaines zones particulièrement touchées. D'où la nécessité d'un nouveau paradigme consacrant une concentration des efforts dans des zones dites prioritaires, avec des actions intégrées, des méthodes flexibles pour des résultats immédiats et concrets au bénéfice des populations.

Le présent Cadre d'actions prioritaires intégré (CAPI), émanant de la SDS et complémentaire à celle-ci, ambitionne d'identifier des actions rapides, réalistes, mesurables et flexibles (horizon de 12 à 24 mois) à mener sur les volets sécurité et développement dans les zones fragiles prioritaires, élargis à la dimension humanitaire, à la gouvernance et à la réconciliation.

Le CAPI s'articule autour de deux principales parties. La première partie présente l'état des lieux à travers l'analyse des outils et mesures d'accompagnement mis en place par le G5 Sahel et fait le diagnostic de la situation. La seconde partie décrit la stratégie avec l'identification des actions selon les axes ci-après : (i) sécurité/défense, (ii) gouvernance et réconciliation, (iii) infrastructures, (iv) résilience, développement humain et actions humanitaires.

## I ÉTAT DES LIEUX

L'état des lieux du G5 Sahel se présente à travers cinq (05) années d'existence dans un environnement marqué par une évolution des enjeux et problématiques de sécurité et de développement au Sahel. Le G5 Sahel a mis en place divers outils d'action pour faire face aux défis sécuritaires et de développement.

### I.1 Enjeux et défis du G5 Sahel : la nécessité d'une réponse différenciée face à persistance de la violence armée

Le diagnostic de la situation de sécurité et de développement au Sahel fait ressortir une recrudescence de la violence dont il faut rechercher les causes afin de dégager les enjeux et défis qui se présentent au G5 Sahel.

#### I.1.1 Les causes de la violence

Les causes de la violence proviennent de facteurs structurels et conjoncturels. Elles peuvent être d'ordre économique ou liées à la gouvernance et aux inégalités ou encore découler des rebellions internes, du phénomène de contagion ou des conséquences de la réponse anti-terroriste.

- **L'économie des pays sahéliens est exposée à d'importants défis internes et externes qui nuisent à sa croissance** : il s'agit du défi d'une très forte croissance démographique face une insuffisante offre éducative, de formation et d'emplois. A cela s'ajoute des vulnérabilités environnementales.
- **La concurrence pour l'accès aux ressources naturelles est centrale dans le développement des tensions et des conflits dans les cinq pays de la bande sahélienne**, d'autant plus que cette partie fait face à une forte vulnérabilité environnementale et climatique avec une très forte dépendance des populations aux ressources naturelles.
- **Les disparités spatiales de niveau de développement sont sources d'inégalités sociales** et de tensions créant un sentiment de délaissement au niveau des populations concernées. Il s'agit notamment des disparités de moyens de vie (pauvreté), d'accès aux services publics (éducation, santé, formation, justice...), aux moyens de communication et aux ressources économiques notamment entre villes et campagnes ou entre centre et zones frontalières reculées.
- **Les différentes rebellions armées** ont occasionné l'affaiblissement du pouvoir de l'Etat central et la création de zones de non-droit propices à l'émergence de divers trafics et autres actes en marge de la loi. Lesdites rébellions alimentent ou se combinent avec des conflits locaux (inter et intra communautaires).
- **Le phénomène de contagion qui peut être de différentes natures**. Une contagion géopolitique, pour le Sahel, vient à la fois des conséquences des conflits survenus respectivement en Algérie, en Libye, au nord du Mali et au nord du Nigéria (Boko Haram). Cette contagion transfrontalière peut également être de nature politique, communautaire ou religieuse où la même appartenance à une idéologie peut être vecteur de contagion de violence. Cette contagion peut enfin s'opérer par le biais de réseaux criminels liés à des trafics et activités illicites et criminels s'opérant de manière transfrontalière.
- Les dynamiques de violence peuvent être en outre aggravées par **les effets collatéraux – conjoncturels – de la réponse anti-terroriste**. Au Sahel, trois principaux effets doivent être considérés : la stigmatisation communautaire, le phénomène de « milicianisation » communautaire (Banque Mondiale, 2019) et les réponses souvent disproportionnées des Forces de Défense et de Sécurité.

Ces multiples facteurs non exhaustifs de la violence se manifestent à des degrés différents dans l'espace sahélien conduisant à une caractérisation des zones prioritaires d'action du G5 Sahel.

### **I.1.2 L'identification des zones prioritaires**

L'urgence commandée par la dégradation de la situation sécuritaire dans certaines zones nécessite d'apporter une réponse concentrée afin de parvenir à une inversion de la tendance. Ainsi il est primordial de définir un ordre de priorité d'intervention en fonction des moyens d'actions. Pour cela divers critères sont utilisés.

Déjà dans l'approche du PIP, les critères de sélection des projets prenaient en compte le caractère transfrontalier, le faible peuplement, le retard dans le développement ou la faible présence de l'État.

Si ces critères restent valables aujourd'hui, ils méritent une révision pour tenir compte de l'évolution des problématiques d'insécurité et de leur manifestation. D'ailleurs, dans la nouvelle approche d'action, ces critères seront constamment revus compte tenu d'un contexte fortement changeant et d'une extrême mobilité dans le sahel.

Ainsi, pour le CAPI, les zones d'intervention prioritaires sont définies dans une approche articulée sécurité-développement-humanitaire. En plus des éléments précédemment définis, seront ajoutés, **le degré d'exposition à la violence, l'intensité de la violence, l'imminence des risques et les conséquences en termes d'offre de services publics** (par exemple fermeture des écoles, départ des personnels étatiques) **de dégradation des conditions de développement** (sabotage des infrastructures comme les routes, ponts, les marchés, réseaux électriques, par exemple) et **les efforts faits par les partenaires pour la stabilisation et la résolution des crises**.

En fonction de l'identification des menaces, une approche spécifique, soit de mitigation ou de prévention ou de réponse couplée, est recommandée.

Le tableau ci-dessous détaille l'analyse des différentes zones. Une carte en annexe présente les régions prioritaires sélectionnées à l'issue de l'analyse. Il convient de préciser que, dans l'approche du CAPI, ce classement de zones prioritaires est flexible et peut évoluer avec le temps.



Tableau 1 : identification des zones prioritaires : Opportunités, enjeux, risques et approche d'intervention

Régions	Exposition et intensité de la violence	Risques immédiats et à court terme	Approche recommandée	Localités/zones les plus exposées
<b>Mali</b>				
<b>Centre du Mali (Mopti, et Ségou)</b>	Forte exposition et très forte intensité du fait de la présence de groupes armés dans tous les cercles de la région de Mopti et certains cercles de la région de Ségou et de groupes d'autodéfense.	Fortes tensions communautaires Violences contre les civils par les groupes djihadistes et d'autodéfense Violences contre les Forces armées et de sécurité par les groupes armés terroristes Sentiment d'injustice qui nourrit la défiance envers l'Etat Existence de spoilers (mafias du vol et recel de bétails)	Mitigation	Cercles de Douentza, Koro, Bankass, Bandiagara, Tենenjou et Youwarou pour Mopti, Cercles de Niono, Macinah pour Ségou
<b>Sikasso</b>	Forte exposition du fait de la double proximité avec le Centre du Mali et la frontière burkinabé, mais faible intensité à ce stade.	Risque de contagion depuis des zones exposées à la présence de GAT Indicateurs socioéconomiques (taux de pauvreté) Tensions liées à la concurrence pour les ressources foncières (frontière Côte d'Ivoire)	Prévention	Yorosso, Koutiala, Kadiolo
<b>Kayes</b>	Forte exposition du fait de la double proximité avec le Nord de la région de Koulikoro, mais faible intensité à ce stade.	Risque de contagion depuis des zones exposées à la présence de GAT Problèmes d'esclavage par ascendance Tensions liées à l'exploitation minière Forte diaspora avec un discours militant Sous-investissement de l'Etat	Prévention	Nioro, Yelimané
<b>Menaka</b>	Très forte exposition et très forte intensité du fait que la région est le bastion de la branche saharienne de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest	Tensions liées à la compétition autour des ressources (intra éleveurs) et tensions communautaires vives en dépit d'un relatif apaisement Criminalité organisée (en particulier trafic de drogues) Risques liés au banditisme Faible maillage des FDS maliennes (retrait actuel) Sous-investissement de l'Etat	Mitigation	Toute la région sauf la ville de Menaka
<b>Gao</b>	Très forte exposition et très forte intensité du fait qu'une partie de la branche saharienne de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest	Tensions liées à la compétition autour des ressources et tensions communautaires Criminalité organisée (en particulier trafic de drogues) Risques liés au banditisme Faible maillage des FDS maliennes Sous-investissement chronique de l'Etat Circulation des groupes armés signataires	Prévention et mitigation	Ansongo et villages environnants de Gao
<b>Tombouctou et Taodéni</b>	Très forte exposition et intensité forte mais en diminution du fait de la fragilisation de l'émirat de Tombouctou (AQMI/JNIM)	Criminalité organisée (en particulier trafic de drogues) Risques liés au banditisme Faible maillage des FDS maliennes Sous-investissement de l'Etat Circulation des groupes armés signataires	Prévention et mitigation	Gourma-Rharous, Niafunke Tout Ménaka
<b>Koulikoro</b>	Très forte exposition et très forte intensité du fait de sa situation	Criminalité organisée (en particulier trafic de drogues)	Prévention et mitigation	Banamba, Nara

	dans une zone frontalière nord-ouest du Mali	Risques liés au banditisme Faible maillage des FDS maliennes Sous-investissement chronique de l'Etat Circulation des groupes armés signataires		
<b>Kidal</b>	Très forte exposition (bastion de JNIM) mais intensité moyenne en raison du déplacement des attaques vers le Sahel central. Toutefois, les attaques en croissance depuis début 2020.	Criminalité organisée (en particulier trafic de drogues) Tensions résiduelles entre CMA (Coordination des Mouvements de l'Azawad) et Plateforme pouvant être accentuées par des affrontements autour de cargaisons de drogue. Fort sentiment autonomiste et défiance persistante à l'égard de l'Etat. Risques liés aux difficultés de mise en œuvre de l'accord	Mitigation	Toute la région
<b>Niger</b>				
<b>Tillabéri</b>	Très forte exposition et très forte intensité du fait que la région est le bastion de la branche saharienne de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest	Tensions liées à la compétition autour des ressources (intra éleveurs et éleveurs/agriculteurs) et tensions communautaires vives Contagion de la violence depuis le Mali Criminalité organisée (en particulier trafic de drogues) Faible maillage des FDS nigériennes (réorganisation en cours) Sous-investissement de l'Etat, en particulier envers les populations pastorales	Mitigation	Abala, Ayorou, Ouallam, Banibangou, Bankilare, Torodi, Filingué, Tera
<b>Bilma (Agadez)</b>	Forte exposition avec les frontières libyennes et tchadiennes mais très faible intensité.	Enclavement du département et impact négatif de la situation en Lybie. Criminalité organisée (en particulier trafic de drogues) Faible maillage des FDS Sous-investissement de l'Etat	Prévention	Tout le département
<b>Diffa</b>	Très forte exposition (frontalier du Lac Tchad et du Nord est du Nigeria) et forte intensité	Tensions régulières autour des ressources (entre éleveurs, entre éleveurs et agriculteurs) et tensions communautaires latentes Faible maillage des FDS	Mitigation / Stabilisation	Bosso, Chétimari, Gueskéro, Toumour, N'Guigmi, Kablewa,
<b>Bande sud-ouest du Niger</b>	Forte exposition mais intensité moyenne (quelques attaques djihadistes courant 2019)	Risque de contagion depuis le nord du Nigeria (Zamfara, Sokoto) et depuis Tillabéri. Tensions autour des ressources (entre éleveurs et agriculteurs) Forte industrie du banditisme (vols de bétails, kidnapping) Présence de réseaux de contrebande et de trafics	Prévention	Maradi, Madaoua, BirninKoni, Douchi, Gaya
<b>Burkina-Faso</b>				
<b>Sahel</b>	Très forte exposition et très forte intensité	Contagion depuis le Mali qui sert de base arrière aux groupes djihadistes Tensions autour des ressources et conflits à base communautaires de plus en plus meurtriers Mécontentement de certaines communautés face à la stigmatisation et aux injustices Violences contre les civils par les groupes djihadistes et d'autodéfense Sous-investissement de l'Etat Faible maillage des FDS	Mitigation et prévention (pour le Seno)	Toute la province du Soum, Oudalan, Yagha

<b>Centre Nord</b>	Très forte exposition et très forte intensité	Contagion depuis le Soum et l'Oudalan. Tensions autour des ressources et conflits à base communautaires de plus en plus meurtriers. Mécontentement de certaines communautés face à la stigmatisation et aux injustices. Violences contre les civils par les groupes djihadistes et d'autodéfense. Faible maillage des FDS.	Mitigation et prévention (pour Kaya et Boulsa)	Dablo, Pissila, Barsalogo, Pensa, dans le Sanmatenga, Kongoussi, Rollo et Bourzanga dans le Bam et Bouroum et Yalgo dans le Nanmatenga.
<b>Est</b>	Très forte exposition et forte intensité	Tensions autour des ressources et conflits à base communautaires latents. Contestation de la gouvernance des aires protégées Violences contre les civils par les groupes djihadistes et d'autodéfense. Mécontentement de certaines communautés face à la stigmatisation et aux injustices. Faible maillage des FDS.	Mitigation et prévention (à Fada et Bogandé)	Provinces de Kompienga, Komondjari, Tapoa et département de Matiacoali.
<b>Centre Est</b>	Forte exposition et moyenne intensité	Contagion depuis la région de l'Est	Mitigation	Provinces du Boulgou, du Koulpélgo
<b>Nord</b>	Forte exposition et moyenne intensité	Risque de tensions communautaires par contagion du Mali, en particulier à Kain (non encore matérialisé). Mécontentement de certaines communautés face à la stigmatisation et aux injustices.	Mitigation dans le Loroum et le nord du Yatenga et prévention ailleurs.	Provinces du Loroum, départements de Namissiguima, Kain, Koumbri et Thiou dans le Yatenga.
<b>Boucle du Mouhoun</b>	Forte exposition et moyenne intensité	Tensions foncières généralisées entre autochtones et allogènes. Tensions communautaires dans le Kossi qui menacent d'être exacerbées par contagion de la situation dans le centre du Mali.	Mitigation dans la Kossi, prévention ailleurs	Provinces de la Kossi et du Sourou
<b>Tchad</b>				
<b>Lac</b>	Très forte exposition et forte intensité	Contagion directe avec le Lac Tchad et l'Etat de Borno Tensions autour des ressources	Mitigation	Ngouboua, Dandallah, Baga Sola, Bol, Kangkalom, Daboua
<b>Est du Tchad</b>	Moyenne exposition et intensité moyenne	Tensions autour des ressources entre agriculteurs et éleveurs principalement Risque de contagion depuis le Soudan	Mitigation et Prévention	Ouaddai, Dar Sila and Dar Tama
<b>Tibesti</b>	Forte exposition et faible intensité	Tensions autour des ressources aurifères. Contagion avec la Libye où opèrent des groupes armés terroristes	Consolidation de la paix et prévention	La province de Tibesti
<b>Mauritanie</b>				
<b>Hodh El Chargui et Hodh Gharbi</b>	Forte exposition	Risque de contagion de la violence depuis le nord et le centre du Mali, en particulier avec le développement de l'EIGS Vulnérabilité des populations des zones sensibles Déficit d'infrastructures de base	Prévention	Régions des deux Hodhs

L'analyse de ces zones d'intervention permet de faire une synthèse des enjeux et de défis prioritaires qui conditionnent la nature de la réponse apportée et l'approche du CAPI

### **1.1.3 La nature de la réponse apportée : enjeux et défis pour le G5 Sahel**

*Les enjeux et défis pour le G5 Sahel à bien cerner pour une stratégie efficace*

Les principaux enjeux qui se dessinent dans ces zones sont :

- **Protéger les civils contre les groupes terroristes** dans un contexte social tendu par des conflits intercommunautaires occasionnant des déplacements massifs de populations et le départ des personnels étatiques ;
- **Anéantir l'action des groupes terroristes et armés** dans un contexte où eux seuls règnent notamment dans les zones nord du Mali ;
- **Réduire les risques de contagions déjà en cours dans les régions limitrophes des foyers de violence et de crises** où des sources de tensions pourraient être utilisées notamment dans les régions disposant d'importantes ressources et de concurrence autour de ces ressources : (Régions de Sikasso au Mali, de l'Est au Burkina, du Lac et du Kanem au Tchad et d'Agadez (Bilma) et le Sud-Ouest du Niger)
- **Réinvestir les régions délaissées économiquement afin de prévenir leur utilisation potentielle comme base arrière** par des groupes armés notamment dans la région d'Agadez, du Tibesti, nord de Ségou et de Kayes, Sud Est de la Mauritanie (régions des 2 Hodhs).
- **Prévenir les conflits locaux.**

Face à ces enjeux aux frontières diffuses, les principaux défis s'expriment en termes de :

- **Résolution des crises dans les zones de forte insécurité.** Il s'agit de tous les espaces transfrontaliers d'intervention du G5 Sahel qui sont aujourd'hui en crise avec une intensité variable d'un fuseau à l'autre. Le défi est de ramener la sécurité pour permettre aux populations de « vaquer à leurs occupations ».
- **Prévention des crises et consolidation** de la paix et de la cohésion sociale dans les régions non encore touchées. Ceci est valable pour l'ensemble des villes et des autres régions des pays du G5 Sahel ;
- **Capacités de réponse aux besoins prioritaires des populations des zones frontalières exprimées en termes de :**
  - accès aux services essentiels à l'amélioration des conditions de vie tels que l'accès à l'éducation pour tous, à l'eau potable, à la santé et à l'énergie ;
  - désenclavement des localités frontalières par une meilleure accessibilité routière, un meilleur accès aux réseaux nationaux et internationaux de communication et d'information ;
  - développement des activités économiques et des capacités de résilience des populations face aux effets des changements climatiques ;
  - renforcement des services administratifs et services techniques d'accompagnement de l'État pour la garantie de la présence d'un État protecteur et l'encadrement des actions de développement

### *La nécessité d'une nouvelle approche innovante et efficace sur la base des expériences*

Ces enjeux et défis nécessitent une stratégie intégrée et cohérente pour plus d'efficacité. Dans cette optique, on peut noter que diverses initiatives ont déjà été testées afin de promouvoir des approches intégrées entre sécurité, développement et/ou humanitaire.

A l'échelle des Etats et des zones transfrontalières, trois projets, deux portés par l'un des Etats du G5, l'autre par un bailleur de fonds, méritent une attention particulière : Le Plan de Sécurisation Intégrée des Régions du Centre au Centre du Mali (le PSIRC), le PUS (Plan d'Urgence pour le Sahel 2017-2020) au Burkina Faso et le Projet « 3 frontières » de l'AFD au Mali, au Burkina-Faso et au Niger. Un retour d'expérience des deux premiers (le Projet 3 Frontières étant en phase de démarrage) serait nécessaire pour identifier précisément les bonnes pratiques, mais aussi les lacunes et les moyens d'y remédier. A ce stade, certaines tendances communes se dégagent de ces trois approches :

- la dimension sécuritaire domine largement les autres composantes ;
- le manque de coordination et d'harmonisation entre les projets cherchant une approche intégrée en vue d'élaborer une stratégie de stabilisation ;
- enfin d'un point de vue méthodologique, les projets devraient être « sensibles aux conflits » et sensibles au genre.

Toujours en termes d'approche, l'expérience de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) au Niger, créée en 2011, peut être qualifiée de succès. A cet effet, une mise à l'échelle du G5 Sahel serait à envisager. Cette institution se distingue par :

- son approche holistique au profit de la prévention et de la stabilisation ;
- son optique de sécurité humaine, complémentaire des approches des FSI et de l'armée ;
- son portage politique (présidence) lui garantissant d'être soutenu au plus haut niveau de l'Etat ;
- son approche sensible au conflit dans la conduite de tous ses projets ;
- son autonomie budgétaire qui lui permet d'être réactif à la faveur, notamment, d'un appui important de l'Union Européenne.

Au regard de ces expériences, les enseignements possibles à tirer sont :

- la nécessité d'une analyse stratégique fine des questions de sécurité et de développement dans chaque zone d'intervention permettant de cibler de plus près les manifestations conjoncturelles mais aussi les causes profondes des problèmes posés ;
- l'importance de la dimension holistique de la stratégie intégrant de ce fait la chaîne de sécurité (au sens large c'est-à-dire de sécurité militaire, civile, sécurité humaine et sécurité des infrastructures, renseignement, chaîne pénale et administration territoriale) avec le développement et l'action humanitaire allant de pair avec la sensibilité aux conflits et les droits de l'homme ;
- une flexibilité et une forte capacité d'adaptation des interventions permettant de répondre plus efficacement aux priorités et problématiques changeantes de terrain sans perte de vue des objectifs visés ;
- une mobilisation conséquente et rapide des ressources humaines, matérielles, financières et techniques à la hauteur des enjeux et défis.

## **I.2 Outils et accompagnements des volets sécurité-défense et développement du G5 Sahel : réalités, progrès et besoins**

### **I.2.1 Un dispositif institutionnel et organisationnel**

Le dispositif de pilotage du G5 Sahel se présente à trois niveaux hiérarchiques : la Conférence des chefs d'État, le Conseil des Ministres et le Secrétariat Permanent (SPG5).

Le **SP-G5S** est l'organe de pilotage et de coordination de la stratégie de sécurité et de développement du G5 Sahel.

Une réforme imminente ambitionne de doter le SPG5S d'une meilleure organisation et de ressources humaines à la hauteur de l'évolution des missions confiées au G5 Sahel.

Les Comités nationaux de coordination (CNC) et le comité défense et sécurité complètent le tableau du dispositif organisationnel du G5 Sahel.

**Les outils utilisés par le G5 Sahel pour agir sont :**

- **la Force conjointe** désormais dotée d'un Comité de soutien placé auprès du Secrétariat permanent avec une opérationnalisation en cours d'une Composante police consacrée à la judiciarisation des opérations ;
- **les Groupes d'action rapide, de surveillance et d'intervention (GAR-SI)**, qui sont des unités de police ou de gendarmerie robustes, mobiles, multidisciplinaires et autosuffisantes dédiées aux interventions dans les zones périphériques ou frontalières ;
- **trois institutions de formation** : le collège de défense, le Collège sahélien de sécurité et l'académie régionale de police ;
- **un dispositif de renseignement** à consolider avec les Plateformes de Coopération en Matière de Sécurité (PCMS) et le Centre de fusion des renseignements actuellement en projet ;
- **un mécanisme d'analyse et d'anticipation en cours d'opérationnalisation** : le Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce (CSAMAP) ;
- **un mécanisme de prévention et de sensibilisation** : la Cellule régionale de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent (Cellrad) ;
- **une plateforme des femmes et un réseau des Coordinations nationales de la jeunesse** comme cadres appropriés de dialogue pour les questions de genre et de jeunesse.

Ce dispositif institutionnel et organisationnel assez étoffé ainsi que les outils mis en place par le G5 Sahel sont opérationnels ou dans une bonne dynamique d'opérationnalisation. Toutefois, leur pertinence doit davantage être démontrée pour des résultats tangibles. A cet effet, compte tenu de la relative jeunesse de ces dispositifs et outils, plusieurs besoins en renforcement capacitaire, planification, coordination, mutualisation et transversalité sont relevés. Il s'agit notamment de :

- Nécessité d'une **conception de la mise en œuvre stratégique et opérationnelle** de l'approche globale (corpus doctrinaire ; organisation étatique)
- Nécessité d'un **renforcement de la coordination** déjà existante de la réponse à l'offre internationale pour éviter les doublons ;
- Exigence de **Coordination** (Armées nationales et FC-G5S) : les contraintes sur les ressources disponibles exigent de prévoir en amont pour gérer les effectifs et moyens de façon performante ;

- Exigence de **mutualisation des moyens** entre États et entre services, pour éviter la complexification des systèmes et préserver des ressources limitées ;
- Exigence d'une **harmonisation des procédures** entre États sur des domaines spécifiques (échange du renseignement, transfèrement de prisonniers etc.) ;
- Besoin d'une **opérationnalisation des PCMS**, cadre privilégié d'échanges d'informations et de coordination des enquêtes conjointes ;
- Nécessité de **renforcement du rôle du SPG5S dans la coordination des actions** sur le plan régional.

### **I.2.2 Des moyens d'action : le PIP, un programme à réaliser**

Le PIP a été élaboré dès 2014, selon un processus participatif et itératif, sur la base des orientations données par les Chefs d'Etat du G5 Sahel. Il a été actualisé au fur et à mesure de l'identification des priorités du G5 Sahel. La première phase du PIP (2019-2021) **comprend un portefeuille de 40 projets structurants** qui sont cohérents avec les **quatre axes stratégiques** de la SDS : **Défense et Sécurité ; Gouvernance ; Infrastructures ; Résilience et développement humain**. Les projets et programmes, sont retenus selon les critères suivants : caractère intégrateur des projets, faisabilité des projets, maturité, enjeu sécuritaire des projets, niveau d'impact des projets sur la population.

Le PIP prend en compte l'inclusion socio-économique des femmes, des filles et des jeunes à travers l'amélioration de leur statut économique, leur protection et leur accès aux services sociaux de base, la promotion de leur implication dans les processus de prise de décision les concernant et la réduction de leur vulnérabilité. La finalité du PIP est de traduire dans les faits, les efforts des États membres en vue de garantir la sécurité des personnes et des biens pour un développement durable. A cet effet, le résultat global auquel il doit significativement contribuer est : *« le niveau de vie des populations est amélioré de manière significative, particulièrement pour celles des zones transfrontalières marginalisées et à faible densité humaine dans un environnement sécurisé »* (SDS, page 20).

En vue de prendre en compte le caractère urgent de la réponse à apporter aux questions de développement, il est mis en œuvre actuellement un Programme de développement d'urgence (PDU), en partenariat avec l'Alliance Sahel. Le PDU ambitionne d'améliorer les conditions de vie, la résilience des populations vulnérables et la cohésion sociale à travers notamment un meilleur accès à l'eau dans les régions les plus fragiles des pays du G5 Sahel. Le PDU est extrait du PIP et porte sur des domaines précis d'urgence pouvant mobiliser la contribution rapide des partenaires du G5 Sahel pour leur réalisation. Il s'agit notamment des volets hydraulique et accès à l'eau potable (pilier 1), Résilience et cohésion sociale (Pilier 2 et 3).

A cela s'ajoute le lancement de micro-projets avec quelques financements mobilisés des partenaires pour contribuer à la mise en œuvre rapide de projets identifiés par des collectivités territoriales des zones frontalières d'intervention. Il s'agit par exemple du Projet d'Aménagement Territorial intégré (PATI) dans la zone du Lipako Gourma avec l'appui de l'UEMOA et en partenariat avec la Cellule de Coopération Décentralisée Transfrontalière des Collectivités territoriales du Sahel (C3 Sahel).

### **I.2.3 Une mobilisation collective : un accompagnement international sur tout le spectre depuis le conseil jusqu'à l'opérationnel**

*Un soutien important notable surtout sur le spectre sécuritaire*

L'accompagnement et le soutien de la Communauté internationale demeure une condition essentielle et primordiale de la soutenabilité et de la pérennité de l'ensemble des initiatives du G5 Sahel.

Sur le volet défense et sécurité, le G5 Sahel peut compter sur :

- un **soutien financier et technique** conséquent qui se traduit par la fourniture d'équipements et de matériels pour la FC-G5, des formations dispensées aux bataillons de la FCG5S et à sa composante police par les PTF, des appuis logistiques assurés par la MINUSMA dans le cadre de l'accord tripartite UE-ONU-G5 Sahel et par la force Barkhane ;
- un **soutien régional de l'Union Africaine (UA) de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)** et de leurs États membres à travers différents mécanismes et des cadres de partenariat ;
- un soutien **opérationnel**, particulièrement en matière de renseignement et d'appui aérien ;

Dans le domaine du développement, le G5 Sahel bénéficie également de divers appuis. Il s'agit entre autres :

- des appuis institutionnels à la Présidence tournante, au Secrétariat permanent et à ses structures rattachées. Ces appuis concernent des renforcements de capacités techniques et opérationnelles au personnel et des soutiens logistiques et financiers au fonctionnement fournis par les nombreux partenaires ;
- du l'appui financier de certains PTF, pour la formulation complète, la réalisation des études et la mise en œuvre de projets sont mis en œuvre dans les zones d'intervention du G5 Sahel, en rapport avec d'acteurs locaux.

Ces différents soutiens des partenaires permettent au G5 Sahel de monter en puissance et de conforter sa place et son pouvoir d'intervention sur les domaines de la sécurité et du développement. Ainsi en quelques années d'existence, le G5 Sahel est devenu un acteur régional incontournable sur les questions de sécurité au Sahel. Dans le domaine du développement sa contribution, bien que limitée, est reconnue et son potentiel est significatif dans la complémentarité avec l'action des États et des autres acteurs régionaux tels que le CILSS, la CEDEAO, l'UEMOA.

Cette montée en puissance occasionne une sollicitation accrue du G5 Sahel qui pose encore des enjeux de renforcement et de maîtrise du système d'intervention du G5 Sahel.

*Une problématique de rationalisation et de coordination des offres face aux besoins urgents d'actions et de résultats*

En effet, les partenaires internationaux du G5S, conscients de l'urgence de soutenir le G5S pour préserver la stabilité de la région, ont multiplié les **propositions de soutien** au G5 Sahel, mais **en fonction de leurs calendriers et mandats respectifs** et, souvent, **en ordre dispersé**, occasionnant des **dysfonctionnements** préjudiciables à l'atteinte des buts poursuivis.

Ainsi se posent aujourd'hui d'importants besoins exprimés en termes de nécessité de poursuite et d'accroissement des appuis au G5 Sahel mais qui font face à une exigence de rationalisation et de coordination des offres. Cette **rationalisation et la coordination en amont** des propositions des partenaires du G5 Sahel sont régulièrement rappelées à la fois par les bailleurs dans un souci de clarté et d'efficacité et par les bénéficiaires dans un souci de redevabilité et d'impact des actions du G5 Sahel. Elles doivent se faire d'une part **en tenant compte des mandats**, des **périmètres de compétences**, des **cadres légaux d'intervention** et des **agendas opérationnels** de chacun des partenaires. D'autre part elles doivent tenir compte des possibilités d'intervention du G5 Sahel, des coûts de transactions et du temps nécessaire pour agir et produire des résultats sur le terrain.

L'évolution du contexte de sécurité et de développement dégage des enjeux et des défis. Pour y faire face, des orientations stratégiques en termes d'actions prioritaires à mettre en œuvre sont déclinées.



## II OPERATIONNALISATION DU CADRE D' ACTIONS

Face à la persistance de l'insécurité et ses multiples formes menaçant même les fondements des États du G5 Sahel, une nouvelle approche d'intervention est nécessaire. Le CAPI permet de définir un cadre d'actions efficaces produisant des résultats tangibles sur le terrain. Par ailleurs, il permet de coordonner les différents appuis au G5 Sahel dans un esprit de rationalisation et de complémentarité. Il se définit en trois parties à savoir les principes d'action, les grandes orientations et des modes d'interventions face aux principaux défis de l'espace du G5 Sahel.

### II.1 Le G5 Sahel face aux défis sécuritaires et de développement : les outils et principes d'actions

#### II.1.1 Une réaffirmation des fonctions stratégiques clés

En créant le G5 Sahel, les gouvernements ont décidé de « conjuguer leurs efforts pour faire du Sahel un espace de paix, de prospérité et de concorde ». Garantir, dans les Etats du G5S, la sécurité des personnes, du territoire et des biens suppose d'articuler la réponse aux défis énoncés précédemment autour des fonctions stratégiques clés de l'outil telles que :

- l'**anticipation** nécessitant un effort accru sur la connaissance générale et la recherche de renseignement ;
- la **protection** contre des risques et menaces clairement identifiés, y compris la protection des civils ;
- la **prévention** qui implique des analyses sur les risques et les menaces, partagées avec les voisins et partenaires, mais aussi des actions pour se prémunir ;
- l'**intervention** prévoyant la conduite d'opérations militaires pour repousser et anéantir l'ennemi puis le redéploiement des FSI dans un objectif de stabilisation permettant la mise en œuvre d'actions de développement pour résoudre les problèmes socioéconomiques structurels.

Pour assurer ces fonctions un certain nombre de principes fondamentaux sont adoptés.

#### II.1.2 Les principes directeurs de l'action

Plusieurs principes directeurs déjà affirmés dans les documents de référence du G5 Sahel, notamment la SDS, sont réaffirmés pour guider les actions mises en œuvre. Il s'agit de :

- **L'appropriation / responsabilisation** : Les priorités du CAPI visent à la satisfaction des besoins des populations. Les projets et programmes, moyens de mise en œuvre seront initiés, conçus et formulés de façon endogène selon une démarche participative et inclusive. Les moyens humains, matériels, financiers et politiques nécessaires à la bonne exécution desdits projets et programmes seront mobilisés par le Secrétariat Permanent avec l'appui des Etats et de la Communauté Internationale. Les Etats membres bénéficiaires de ces actions doivent être fortement impliqués et responsabilisés à toutes les phases de leur mise en œuvre.
- **La cohérence / coordination des stratégies et des programmes, projets et actions** : Le CAPI ouvre le champ de la coopération intrarégionale à tous les horizons sans exclusive dans l'intérêt bien compris des populations. Il est mis en cohérence avec d'autres stratégies portées par les autres organisations régionales et internationales dont les territoires et les champs d'action recouvrent tout ou partie des territoires et champs d'action du G5 Sahel. Les actions seront menées en étroite concertation et en synergie avec ces organisations régionales existantes, notamment le CILSS, la CEDEAO, l'UEMOA, l'ALG, la CEN SAD entre autres, pour éviter les duplications et la dispersion des efforts et en maximiser

l'impact. Cette mise en cohérence et cette recherche de synergie concernent aussi bien la constitution du portefeuille des projets que les sources de financement et est assurée par le SPG5S en rapport avec les pays, à travers leurs CNC respectifs.

- **La subsidiarité** : En dehors des domaines de compétences qui lui sont propres, le G5 Sahel n'agit que si son action est plus efficace et apporte une valeur ajoutée à l'action des Etats et des collectivités territoriales. Le CAPI s'appuie donc sur les compétences spécifiques et les avantages comparatifs des parties prenantes.
- **La durabilité / soutenabilité / pérennité** : Il s'agit de s'appuyer sur les acquis et les programmes déjà existants dans les différents pays en matière de sécurité, de gouvernance, de développement des infrastructures et de développement socio-économique, de les valoriser, de les compléter et d'en assurer la cohérence et la pérennité.
- **La mutualisation des ressources** autant que possible dans un contexte de ressources limitées et contraintes.
- **Le respect des droits humains et l'inclusion de la dimension genre** comme gage essentiel du renforcement de la confiance entre les populations et les FDS.
- **La redevabilité** (accountability) entre PTF, G5 Sahel et les Etats membres.

### **II.1.3 Des objectifs ambitieux mais réalistes**

En déclinant les fonctions stratégiques autour du respect des principes ci-dessus énoncés, le cadre d'action intégré vise, conformément à la SDS, à obtenir les résultats suivants à court, moyen et long terme :

A long terme, l'impact de l'action du G5 Sahel peut s'exprimer comme suit :

*L'espace sahélien est réconcilié et engagé sur une trajectoire inclusive de sécurité collective et de développement où l'Etat est légitime dans son rôle et investit pour les populations locales.*

Cette finalité est recherchée par des changements obtenus à moyens termes (effets) et à court termes (résultats directs) des interventions du G5 Sahel.

Dans les domaines de la défense et de la sécurité, les effets attendus sont :

- le **renforcement de la sécurité des personnes et des biens dans une approche holistique (intégrant la sécurité militaire et civile, la police, le renseignement, la chaîne pénale et l'administration territoriale) ;**
- le **renforcement de la sécurité de la circulation transfrontalière des personnes et des biens** garantissant la mobilité qui a toujours caractérisé le Sahel ;

A court terme, les résultats directs visés sont :

- le **renforcement de la lutte contre le terrorisme, y compris son financement, et la criminalité transfrontalière et transnationale organisée ;**
- le **renforcement des capacités d'intervention des forces de défense et de sécurité ainsi que des autorités administratives locales ;**
- la **coordination des acteurs et l'harmonisation des stratégies et mécanismes de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.**

Dans les domaines du **développement et de la gouvernance** le G5 Sahel vise les effets suivants :

- le **retour de l'État et des services régaliens** dans les zones touchées par l'insécurité ;
- l'amélioration de la **cohésion sociale** et une **baisse des inégalités spatiales et sociales ;**

- le **réinvestissement dans les secteurs de soutien à l'économie** et la **création d'emplois** permettant d'offrir de nouvelles opportunités économiques aux populations notamment les jeunes et les actifs.
- le **développement des capacités de résilience des populations** face aux vulnérabilités créées par l'insécurité, les changements climatiques et les crises sociales.

A court terme cela consiste à obtenir

- une amélioration de **l'offre d'infrastructures économiques, marchandes, sociale et des services de proximité** dans les zones d'intervention ;
- un renforcement de **l'offre d'éducation** et de **formation des jeunes** afin de favoriser plusieurs alternatives d'emplois, en particulier des jeunes ;
- la promotion du **dialogue sociale**, de la **coopération entre les acteurs** et de la **réconciliation** ;
- le renforcement de la **bonne gouvernance** et de la **lutte contre la corruption**.

Ces résultats visés se traduisent par un plan d'action intégré.

## **II.2 Le Plan d'actions : des actions coordonnées, réalisables, mesurables et transversales**

Les actions prioritaires s'inscrivant dans les résultats visés sont construites autour des quatre axes stratégiques de la SDS : Sécurité/défense, Gouvernance, Infrastructures, Résilience et développement humain. Les thématiques relatives à la « réconciliation » et aux « actions humanitaires » sont intégrées respectivement aux axes Gouvernance et Résilience.

### **II.2.1 Une priorisation par domaine d'intervention mais dans une logique intégrée**

L'approche du CAPI est résolument une approche intégrée qui signifie que les actions réalisées par le G5 Sahel combinent l'ensemble des dimensions des conditions de vie des populations à savoir la sécurité, les droits de l'homme, la satisfaction des besoins élémentaires (éducation, santé, alimentation, eau potable, assainissement), **la justice** et à la participation à la vie publique (gouvernance).

Pour favoriser une gestion opérationnelle de ces questions des axes d'intervention sont définies. Mais les différentes actions prioritaires définies dans chaque **axe** sont combinées et articulées entre elles au niveau spatial pour apporter une réponse territorialisée intégrée aux problématiques qui se posent dans chaque zone d'intervention. Ainsi la stratégie du G5 Sahel est d'abord de travailler à sécuriser l'espace sahélien afin de favoriser un retour de l'État et un réinvestissement dans le domaine du développement tout en améliorant les capacités de résilience des populations.

#### ***Axe défense et Sécurité***

##### **Objectifs :**

- *Renforcer les capacités des acteurs de la sécurité intégrant le domaine militaire, policier, la chaîne pénale, l'administration territoriale en matière de sécurisation des territoires en crises ;*
- *Renforcer la protection des civils, la sécurité des populations et assurer la libre circulation transfrontalière des personnes et des biens, favorable à une intégration régionale.*

##### **Les actions prioritaires sont :**

- **Le renforcement des capacités d'intervention des acteurs des pays du G5 Sahel :**

- forces de défenses et de sécurité (action militaire et policière, implication des FDS dans la prévention de l'Extrémisme violent) ;
  - acteurs du renseignement ;
  - acteurs de la justice,
  - acteurs de l'administration territoriale ;
  - des acteurs civils impliqués dans la prévention et le règlement des conflits (autorités religieuses et coutumières)
- Renforcement de la lutte contre les violences dans une action conjointe et coordonnée avec des facilités de mobilité transfrontalière et des facilités opérationnelles dans tout l'espace du G5 Sahel :
    - Groupes armés terroristes et groupes criminels organisés,
    - trafics illicites et réseaux criminels transfrontaliers et transnationaux
  - Amélioration de la gestion de la mobilité transfrontalière et des flux migratoires pour renforcer leur sécurisation sans entraver la liberté de circulation et l'intégration régionale.

### ***Axe Gouvernance et réconciliation***

#### **Objectifs :**

- *Permettre le retour de l'État et des services régaliens dans les zones touchées par l'insécurité*
- *Améliorer la cohésion sociale et réduire les inégalités spatiales et sociales*

#### **Les actions prioritaires identifiées sont :**

- Renforcement de la légitimité des Etats par un appui au redéploiement des services publics et de la justice et de l'administration territoriale dans les zones d'intervention prioritaires ;
- Renforcement de la décentralisation et de la gouvernance locale par un appui aux capacités d'action des collectivités territoriales des zones d'intervention ;
- Identification et réalisation de méthodes innovantes de sensibilisation, d'information et d'éducation au profit des populations des espaces de contagion et des espaces moins touchés dans le sens d'une lutte contre la radicalisation, l'extrémisme violent, les trafics illicites (y compris des armes légères et petits calibres -ALPC) et réseaux criminels et les violences armées ;
- mise en place d'actions rapides de formation et d'appui à l'autonomisation et à l'insertion socio professionnelle des jeunes hors cursus éducatifs ou en chômage et des populations vulnérables de manière générale ;
- Renforcement institutionnel des organisations de société civile et des organisations de femmes et de jeunes pour un meilleur impact de leurs actions en matière d'organisation et d'animation du dialogue social, du dialogue interreligieux et intercommunautaire pour la cohésion sociale et la paix.
- Le renforcement de la cohésion sociale.
- La lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

## ***Axe Infrastructures***

**Objectif :** *Réinvestir dans les infrastructures socioéconomiques et marchandes et les services de base permettant de soutenir le développement économique et la création d'emplois.*

**Les actions prioritaires à impact rapide sont :**

- **Développement de filières de compétences et d'emplois** dans les domaines liés aux grands travaux du G5 Sahel (formation des jeunes dans les métiers liés au chemin de fer, au BTP, aux meilleures techniques productives agricoles, d'élevage, etc) ;
- **Amélioration de l'offre d'énergie** favorisant une meilleure qualité des services et une productivité des activités économiques par l'utilisation de technologies propres et accessibles aux populations des zones rurales ;
- **Appui aux collectivités territoriales à l'amélioration de l'offre des services de base** dans les zones fragiles (éducation, santé, eau et assainissement) ;
- **Désenclavement des zones frontalières et accessibilités** aux campagnes et aux zones de productions et aux marchés : infrastructures ferroviaires, routières, moyens de communications et d'informations ;
- **Aménagement et développement territorial sur une stratégie d'appui aux systèmes productifs des espaces frontaliers d'intervention, c'est-à-dire un renforcement des capacités productives des populations locales, une mise en valeur des ressources locales et un développement de plateformes commerciales : aménagements hydro agricoles, infrastructures de productions et de transformations agro pastorales, plateformes de commercialisation (marchés, espaces logistiques de commerce...)**

## **Axe Résilience, développement humain et actions humanitaires**

**Objectif :**

- *Développer les capacités de résilience des populations face aux vulnérabilités créées par l'insécurité, les changements climatiques et les crises sociales.*

**Comme les autres axes, les actions prioritaires de cet axe sont directement couplées avec celles mises en œuvre dans le domaine des infrastructures et de la gouvernance.**

- Développement des activités agro-sylvo-pastorales profitant des infrastructures réalisées dans ce domaine : appui à l'organisation des acteurs, aux renforcements de leurs capacités, etc ;
- Amélioration de la sécurité alimentaire : renforcement des capacités productives des acteurs et de leurs capacités d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques et aux crises ;
- Appui aux collectivités territoriales pour une meilleure gestion des ressources foncières et la prévention des conflits fonciers et communautaires liées à l'exploitation des ressources naturelles (y compris le foncier rural) ;
- Soutenir les actions humanitaires dans les zones spécifiques identifiées (ZIP) telles que le renforcement des services de base dans les zones d'accueil, la formation et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables et déplacées sur les sites d'accueil des populations déplacées.
- Renforcer la couverture en besoins sanitaires et eau potable ;

- Assurer et/ou améliorer l'offre éducative, notamment suite la fermeture des écoles du fait de l'insécurité ;
- Travailler au retour des personnes déplacées et réfugiées.

## II.2.2 Une priorisation par zone d'intervention

Le tableau suivant présente une synthèse des enjeux de sécurité-développement et des priorités d'intervention du G5 Sahel

Tableau 2: Tableau de priorisation des axes d'intervention par fuseau transfrontalier d'intervention du G5 Sahel

Fuseau : zone transfrontalière d'intervention du G5 Sahel	Principaux enjeux de sécurité-développement	Axes prioritaires d'intervention rapides : point d'entrée prioritaire permettant de travailler sur d'autres domaines
<b>Fuseau Est : zone transfrontalière Niger-Tchad</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contagion des attaques de Boko Haram</li> <li>- Exposition aux crises libyennes et aux trafics illicites et criminels</li> <li>- Faible présence de l'état et dégradation des opportunités économiques notamment dans le bassin du Lac Tchad</li> <li>- Faible valorisation des ressources du bassin du Lac</li> </ul> <p><i>Enjeux de sécurité, de désenclavement et de diversification des opportunités économiques</i></p> <p><i>Enjeux de prévention-stabilisation et d'accroissement de l'offre de services, de développement d'activités économiques productives et de formation des jeunes</i></p>	<p><b>Axes d'intervention d'urgence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre le terrorisme Boko Haram</li> <li>- Sécurité des infrastructures, du territoire (bassin du lac) et des personnes</li> <li>- Renforcement des infrastructures productives (offre d'énergie, réalisation de services de base, construction d'infrastructures commerciales marchés, centre de stockage, conservation de produits...)</li> <li>- Appui aux activités économiques dans les filières porteuses notamment dans le domaine agro sylvo pastorale autour du bassin du lac Tchad et de la Komadougou Yobé et amélioration des capacités techniques de production, de transformation et de commercialisation des acteurs (formations, accompagnement financier...)</li> </ul> <p><b>Axes d'intervention à moyen terme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désenclavement des localités rurales de la région de Diffa et des régions du Lac, du Kanem et du Borkou (chemin de fer et routes)</li> <li>- Aménagements pastoraux dans les régions du Nord : forages, aires de pâturages, organisation et aménagement des parcours de transhumance transfrontalière entre le Tchad et le Niger</li> <li>- Aide aux personnes déplacées et réfugiées : formation réinsertion en complément avec les actions humanitaires d'urgence</li> </ul>
<b>Fuseau Centre et régions limitrophes : zone des trois frontières e</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte insécurité : contrôle du territoire par des groupes armés diffus ; tensions et conflits intercommunautaires par endroits, importants trafics illicites et criminels organisés ;</li> <li>- Absence de l'Etat et fermeture et destruction de plusieurs services publics (écoles, centre de santé...)</li> <li>- De fortes potentialités agropastorales détournées par les groupes criminels (des opportunités économiques prises en otage par des groupes criminels)</li> <li>- Une offre d'infrastructures insuffisante face au potentiel de développement</li> </ul> <p><i>Enjeux de libération du territoire pour permettre une reprise des investissements et un retour de l'Etat</i></p> <p><i>Enjeux de prévention-stabilisation et d'accroissement de l'offre de services, de développement d'activités</i></p>	<p><b>Axes d'intervention d'urgence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation et libération du territoire, protection des personnes et de leurs biens (notamment du cheptel et des infrastructures et espaces productifs)</li> <li>- Formations et insertion socio professionnelle des populations actives et vulnérables (jeunes, femmes)</li> <li>- Aide aux personnes déplacées et réfugiées : formation réinsertion en complément avec les actions humanitaires d'urgence</li> <li>- Réinvestissement dans les infrastructures d'appui à la production agro pastorale</li> </ul> <p><b>Axes d'intervention à moyen terme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désenclavement et accessibilité entre zones rurales et urbaines : Réhabilitation des infrastructures de transport, aménagement de nouvelles voies et de plateformes commerciales</li> <li>- Renforcement des services de l'Etat</li> </ul>

	<i>économiques productives et de formation des jeunes</i>	
<b>Fuseau Ouest : Mali-Mauritanie et régions limitrophes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enjeu de prévention et de stabilisation face à l'exposition et au risque de contagion de l'insécurité régnante dans les régions frontalières ( Tombouctou, Nord Ségou et Kayes)</li> <li>- Sous-investissement de l'Etat et déficit de services publics (infrastructures de base)</li> <li>- Faibles opportunités de développement économique</li> <li>- Espace d'accueil de populations déplacées (Mauritanie)</li> <li>- <b><i>Enjeux de prévention-stabilisation et d'accroissement de l'offre de services, de développement d'activités économiques productives et de formation des jeunes</i></b></li> </ul>	<p><b>Axes d'intervention d'urgence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stabilisation et anticipation des menaces d'insécurité</li> <li>- Prévention par les activités de sensibilisation à la radicalisation</li> <li>- Amélioration de l'offre de services notamment dans le domaine l'hydraulique rural (pour soutenir l'élevage) et paquet WASH, de l'éducation et formation professionnelle des jeunes, de la santé, en énergie</li> <li>- Soutiens aux populations déplacées et réfugiées (appui à l'insertion socio professionnelle de jeunes, développement d'activités)</li> </ul> <p><b>Axes d'intervention à moyen terme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement agricoles et pastoraux pour la promotion de l'agriculture et l'élevage familiale</li> <li>- Renforcement du commerce transfrontalier</li> <li>- Désenclavement</li> <li>- Aide aux personnes déplacées et réfugiées : formation réinsertion en complément avec les actions humanitaires d'urgence</li> </ul>

**Source :** SP/G5Sabel, Bureau d'étude ITED, Octobre 2018 : "Étude conjointe de cartographie des zones transfrontalières, leurs besoins prioritaires d'accès aux services de base et les groupes vulnérables" Rapport Final.

### III MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION : UN PILOTAGE INTEGRE ET ARTICULE DE L'ECHELON LOCAL A L'ECHELON REGIONAL

Pour faciliter la réalisation de ces actions le G5 Sahel adopte une technique de planification et de mise en œuvre des actions de manière intégrée, transversale et qui se déroule de manière ciblée avec une intervention coordonnée via des mécanismes utilisés à chaque niveau de gouvernance. Des actions de communication accompagneront la mise en œuvre du CAPI tandis que des mesures de mitigation seront prises pour les risques identifiés.

#### III.1 Le pilotage intégré et transversal : des projets intégrés et ciblés

Le mécanisme d'intervention du G5 Sahel s'appuie sur une identification, formulation et réalisation des actions dans un cadre intégré piloté par le SPG5S en coordination avec les Etats à travers les CNC. Ledit cadre conjugue **le nexus sécurité-développement-action humanitaire** et le continuum **sécurité-défense auquel il faut ajouter le renseignement et l'administration territoriale**.

Pour cela il convient d'articuler le pilotage avec les différents niveaux de gouvernance (local, national et régional). Les actions du G5 Sahel seront cohérentes et articulées avec les priorités définies à chaque niveau de gouvernance permettant de garantir une complémentarité et une efficacité sans perte d'efforts.

Cela revient à identifier ces priorités et à structurer les réponses en fonctions de celles ci.

##### *Au niveau local :*

- **S'appuyer sur les cadres de coopération transfrontalière locale et les renforcer :** coopération entre collectivités territoriales dans les zones d'intervention, coopération transfrontalière entre organisations socioprofessionnelles et acteurs privés de part et d'autre des frontières. Ces cadres de coopération disposent de projets communs identifiés ensemble et servent très souvent à renforcer les dynamiques de dialogue, de bonne cohabitation et de pacification des mouvements transfrontaliers. Les actions du G5 Sahel dans les zones transfrontalières peuvent s'appuyer sur ces dynamiques existantes (à l'instar du Projet PATI) ce qui permet de gagner en rapidité et en visibilité mais également en efficacité.
- **Institutionnalisation et Renforcement des cadres de concertation** réunissant régulièrement les principaux acteurs territoriaux sous la coordination des autorités locales (autorités administratives et collectivités territoriales), : par exemple un groupe d'acteurs représentatifs des forces vives (forces de défense et de sécurité, instituteur, médecin ou infirmier, chef communautaire/chef religieux, représentants des catégories socio-professionnelles, et les acteurs internationaux s'il y en a), constituant autant de points de contacts en cas d'incident. L'objectif est de créer des liens de confiance et un réseau de personnes identifiées, de partager les informations, d'alerter et de prévenir des situations de conflits, de faire part des demandes et réduire les tensions ;
- **Implications des acteurs locaux dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des actions initiées au profit des populations locales.** Mieux, s'appuyer sur ces acteurs et les représentants de l'Etat, lorsque cela est possible, afin de renforcer la légitimité de l'Etat. Il s'agit aussi de renforcer les acteurs privés locaux, les ONG locales et les opérateurs économiques et les populations dans la réalisation des projets de développement ce qui en fait d'abord des bénéficiaires directs et renforcent les retombées économiques et sociaux des projets initiés tout en contribuant à réduire les inégalités territoriales.



### *Au niveau des États du G5S :*

- **Mettre en place (ou renforcer) les programmes et mécanismes nationaux dédiés à la crise :** Exemples des programmes nationaux de réponse à la crise avec des propositions d'ajustements et/ou d'accompagnement s'il y a lieu (PUS, PSIRC, HACP...);
- **Articuler avec les stratégies, politiques ou programmes nationaux** de défense-sécurité, de sécurité intérieure, de gestion des frontières et de développement des zones frontalières. La plupart des pays dispose de doctrines nationales sur la gestion de leurs frontières et la sécurité. On peut citer la politique nationale frontalière et son plan d'actions au Niger, la stratégie nationale de gestion des frontières au Burkina Faso, la politique nationale frontalière au Mali, la stratégie nationale de gestion intégrée des frontières en République Islamique de Mauritanie.
- **Appuyer la mise en place de mécanismes d'intervention (ou de réaction) rapide dans les zones prioritaires** aussi bien dans le domaine sécuritaire que social et humanitaire pour intervenir rapidement face aux crises : **déploiement d'équipes pluridisciplinaires** « prêtes à être déployées » (prévôts, psychologues, médecins, médiateurs, stocks d'aide alimentaire d'urgence), sécurisés par des GAR-SI (ou au Niger, les Compagnies mobiles de contrôle des frontières), sous la direction d'un représentant de l'État.
- **Partage d'information, mutualisation des moyens et coopération aux frontières :** construire une architecture des systèmes d'information sécurisés et interopérables, partage à l'échelle régionale d'informations entre les services nationaux de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée (en s'appuyant sur l'existant), application des accords régionaux en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

### *Au niveau régional*

- **Articuler les actions du G5 Sahel avec les stratégies régionales promues par les organisations pertinentes avec le domaine d'intervention du G5 Sahel : CEDEAO, CILSS, ALG, UEMOA :** recherche de complémentarité, principe de subsidiarité, ciblage de l'action du G5 Sahel sur les domaines contribuant à ramener la sécurité afin de renforcer l'action des autres acteurs régionaux ;

### *Au niveau du SP/G5S : S'affirmer comme principal acteur de l'impulsion de la réflexion stratégique pour les questions sécuritaires dans les pays du G5 Sahel :*

- Conduire un processus de réflexion sur les enjeux sécuritaires de la région (animation d'un think tank sur sécurité-développement)
- Assurer et/ou améliorer la gestion de la tutelle des structures et mécanismes créés et les rationaliser ;
- Assurer le plaidoyer pour le financement des actions identifiées.

### *Au niveau de la FC-G5S : passer d'une reconnaissance politique à une reconnaissance opérationnelle*

- Accélérer l'opérationnalisation de la FC-G5S ;
- Renforcer la culture de la planification et la conduite d'opérations à long terme ;
- Formaliser la répartition des rôles (subsidiarité entre le PCIAT et les PC de secteurs, idée d'un double OPCON des bataillons de la FCG5S (FC-G5S et Etats), redéploiement des Forces de sécurité intérieure en appui aux opérations militaires) ;
- Systématiser les retours d'expérience ;
- Accélérer l'opérationnalisation de la composante police de la FC-G5S.

### III.2 Les outils de planification, sensibles aux critères de fragilité et au nexus Sécurité développement

Le CAPI reste, en plus de la SDS et du PIP, un document d'orientation des actions du G5 Sahel. Dans la planification desdites actions par le Secrétariat permanent, il s'agira de concentrer les interventions dans les zones prioritaires identifiées dans lesquelles un environnement sécurisé est en même temps mis en place. Ces interventions ponctuelles sur le très court terme devront se faire en cohérence avec les actions de sécurité, et sous l'autorité civile. Ces actions visent à répondre à la crise par le soutien et la promotion de la résilience des communautés.

Ainsi les différents outils utilisés par le G5 Sahel sont :

- **La SDS** : document d'orientation générale qui détermine l'action du G5 Sahel à long terme ;
- **Le PIP** : instrument de mise en œuvre de la SDS ;
- **Le CAPI** : document de stratégie d'action intégrée du G5 Sahel qui définit les zones cibles et populations prioritaires, les principes d'action, les actions prioritaires à réaliser à court et moyens termes et la tactique d'intervention. Il permet d'une part, au G5S de mieux planifier et orienter ses actions et, d'autre part, aux partenaires de fédérer leurs efforts et les rendre cohérents avec les besoins du G5 Sahel.

La réalisation des actions identifiées dans le CAPI se fera suivant les modalités ci-après :

- le montage de projets ou programmes intégrés spécifiques dédiés aux zones prioritaires identifiées : il s'agit de la formulation et la mise en œuvre de projets intégrés dans les zones d'intervention prioritaires qui sont des déclinaisons des projets du PIP soit en micro-projets articulants plusieurs axes du PIP (Sécurité, gouvernance, infrastructures, Résilience), soit en projets pilotes dans une planification à court et moyen terme (1 à 3 ans). On priorisera :
  - *des projets à impact rapide*
  - *s'inscrivant dans des dynamiques en cours*
  - *avec des financements facilement mobilisables ;*
  - *servant d'expérimentation (projets pilotes intégré sécurité-développement-humanitaire) pour une mise à l'échelle plus ambitieuse*
- l'intégration de composantes ou d'activités pertinentes au niveau de projets ou programmes existants pour tenir compte de la dynamique du CAPI ;
- la coordination entre les PTFs et le G5 Sahel pour la mise en œuvre conjointe d'initiatives pertinentes avec le CAPI et le PIP notamment dans le cadre de l'Alliance Sahel ou du P3S.
- la mobilisation des ressources pour la réalisation des autres projets ou programmes du PIP.

Le principe de projet intégré selon le CAPI est défini par le **nexus sécurité-développement** et le **continuum sécurité-défense** auxquels il faut ajouter l'action humanitaire et l'administration territoriale. Cela passe par :

- l'**intégration** de la question de la **transversalité (nexus sécurité-développement)** et de la prolongation (**continuum défense-sécurité**) dans l'analyse des problématiques dans les initiatives mises en œuvre et dans l'approche d'intervention.
- la **cohérence des offres** des partenaires **avec les besoins et demandes** des États du G5S et du G5S lui-même ;

Concernant la sensibilité aux risques et aux conflits, la planification des actions prendra systématiquement en compte une analyse des risques et une proposition de stratégies d'anticipation, de flexibilité et d'atténuation. Cette analyse s'appuiera sur la veille stratégique mise en place par le G5 Sahel portant sur le suivi de plusieurs facteurs de risques tels que : les facteurs d'insécurité,

l'instabilité politique, l'insuffisance de l'engagement et de l'adhésion des acteurs (appropriation et rejet des populations), les risques financiers, la conjoncture internationale et régionale, les aléas climatique, etc.

### **III.3 Le suivi-évaluation : un accent particulier sur les résultats des actions et la redevabilité entre partenaires**

La mise en place de mécanismes d'évaluation répond à **deux exigences** fondamentales dans la mise en œuvre du CAPI : celle du suivi des **résultats** et celles de la **redevabilité** entre les populations bénéficiaires et les partenaires.

L'objectif de ces processus de suivi est de **réajuster chaque année les prérogatives de chacun et les moyens alloués**, d'estimer la **pertinence des mécanismes de coordination**, d'évaluer les **progrès et identifier les obstacles**, de **dresser les forces et faiblesses de chacun**, et de **tirer des enseignements** pour la poursuite des actions.

Dans ce sens, le Conseil des Ministres du G5 Sahel a adopté un Guide de suivi évaluation des projets et programmes du G5 Sahel. Le Suivi Evaluation du Cadre stratégique s'appuiera sur les mécanismes et dispositifs prévus dans ledit Guide à travers des indicateurs définis et correspondant à chaque axe d'intervention.

Des rapports (trimestriels, semestriels et annuels) élaborés par le Secrétariat permanent du G5 Sahel permettront de rendre compte des engagements et des résultats engrangés dans la mise en œuvre des actions du CAPI.

Cependant dans un souci d'efficacité et de réalisme, une définition d'une situation de référence des indicateurs est nécessaire

Il convient de relever qu'un outil de suivi de la mobilisation des ressources et du financement des projets est en cours d'élaboration et sera mis à profit dans le cadre du suivi des activités du CAPI.

### **III.4 Sensibilité des actions identifiées aux risques**

Les principaux risques pouvant compromettre l'atteinte des résultats escomptés ont été identifiés et doivent faire l'objet de veille stratégique. Il s'agit de :

- **Risque sécuritaire** : Les actions identifiées sont très sensibles à la situation sécuritaire dans les zones considérées.

- **Risque lié à l'instabilité politique** : L'atteinte des résultats escomptés demeure fondamentalement dépendante de la stabilité politique et du respect des droits humains et des libertés individuelles.

- **Risque lié à l'insuffisance de l'engagement et de l'adhésion des acteurs** : Les chances de réussite de la mise en œuvre du CAPI tiennent à la capacité et à la volonté de l'ensemble des acteurs à agir de manière concertée et avec plus de synergie à tous les niveaux.

- **Risque financier** : la capacité des pays du G5 Sahel à mobiliser des ressources internes reste insuffisante par rapport aux besoins pressants de développement des pays.

- **Risque lié à la conjoncture internationale et régionale** : Il s'agit des risques liés à la détérioration des termes de l'échange des principaux produits de base des pays du G5 Sahel (pétrole, or, fer, coton, uranium, etc.) et de raréfaction de l'aide publique au développement et des transferts financiers des migrants.

- **Risque lié aux aléas climatiques** : Il s'agit des risques liés aux variations climatiques comme la sécheresse et les inondations.

## CONCLUSION

Dès sa création, l'ambition du G5 Sahel a été d'allier sécurité et développement afin de construire un environnement paisible, sécurisé et stable au profit des populations sur l'ensemble de l'espace du G5 Sahel. A cet effet, il a été élaboré une Stratégie pour le développement et la sécurité (SDS) des pays du G5 Sahel assortie d'un Programme d'investissements prioritaires (PIP). Par ailleurs, l'organisation a mis en place un dispositif institutionnel étoffé, des outils et mécanismes opérationnels ou en voie de l'être, et pris des initiatives pour répondre aux multiples défis de la région.

Une mobilisation des partenaires a été observée autour du G5 Sahel et de ses Etats membres en appui technique, logistique et financier. Des initiatives ont également été prises par des partenaires pour faire face à la situation au Sahel et dans la région, notamment la mise en place de l'Alliance Sahel et la création du P3S.

La dégradation continue de la situation, notamment sécuritaire, appelle à concentrer les efforts sur les zones les plus exposées, à prévenir la contagion au niveau des zones voisines, à travers des actions appropriées, rapides et concrètes. Toutefois, des actions doivent être maintenues dans toutes les zones non exposées afin de renforcer leur capacité de résilience.

Le CAPI a identifié à travers les quatre axes d'intervention du G5 Sahel des actions à développer dans les 12 et 24 mois afin de parvenir à un retour de la paix dans les zones prioritaires du G5 Sahel. Lesdites actions seront développées sous le prisme du nexus « Gouvernance – sécurité - développement – droits de l'homme ».

Afin de donner une bonne visibilité aux actions développées dans le cadre du CAPI, un plan de communication dédiée et adaptées sera mise en œuvre en cohérence avec la Stratégie de communication du G5 Sahel. La communication aura pour objectif de répondre à l'exigence de redevabilité entre les parties prenantes du CAPI (G5S, PTF et populations).

Le CAPI engage les parties prenantes (les Etats membres, le G5 Sahel et ses partenaires) à plus de responsabilité dans la mise en œuvre des engagements respectifs en vue de parvenir à sa finalité qui est de disposer d'un espace apaisé favorable au développement socio-économique des populations.

# ANNEXES :

Carte 1 : Zones d'intervention prioritaires du G5 Sahel

